



**TCS Camping**

**TCS Training & Loisirs SA**

TCS Camping  
Ch. de Blandonnet 4  
Case postale 820  
1214 Vernier GE  
www.tcs-camping.ch

**Camping**

TCS Camping la Tène  
Chemin de la Tène 106  
2074 Marin-Epagnier  
Tél +41 32 753 73 40

## **Règlement d'utilisation de la salle Octogone TCS Camping La Tène**

### **1 Principes**

<sup>1</sup> La salle L'Octogone, sise en annexe du bâtiment sanitaire du camping, peut être louée par des particuliers, des entreprises, des associations et des sociétés.

<sup>2</sup> TCS Training et Loisirs SA est en charge de la location et s'assure de la bonne cohabitation entre les campeurs et des utilisateurs externes au camping.

<sup>3</sup> Pendant l'ouverture du camping de avril à octobre, la salle fait également office comme salle de séjour pour les campeurs. Ainsi, les horaires d'utilisation et les modalités peuvent être restreintes.

<sup>4</sup> Aucune location à caractère commercial n'est autorisée.

### **2 Modalités**

<sup>1</sup> La salle est louée par forfait journalier déterminé entre 10h00 et 22h00 en période d'ouverture du camping et de 10h00 à 02h00 en période de fermeture du camping comprenant le vestiaire et les WC ; la cuisine est louée en sus ; la prise de la salle se fait le jour même à 10h00 et la restitution a lieu le lendemain à 9h00 dernier délai.

<sup>2</sup> Seuls les employés du camping TCS peuvent mettre à disposition la salle au locataire ; un état des lieux écrit est effectué à la prise et à la restitution de la salle.

### **3 Tarifs**

<sup>1</sup> Le tarif de location est :

- a) salle : 400 francs/journée (tarif plein) respectivement 200 francs/journée (tarif réduit) pour les habitants de la commune de La Tène, pour les associations et sociétés locales et pour les membres TCS et/ou TCS Camping
- b) cuisine : 100.- francs

<sup>2</sup> Le tarif plein ci-dessus est applicable aux locations par les campeurs, les propriétaires de chalets, les entreprises laténiennes et les individus domiciliés hors de la commune de la Tène et ne faisant pas partie des catégories énoncés en alinéa 1,

<sup>3</sup> Les tarifs susmentionnés sont indiqués hors TVA.

### **4 Demande de réservation, contrat, paiement de loyer**

<sup>1</sup> Les demandes de réservation se font auprès de la réception du camping TCS ; le locataire désigne clairement la personne responsable de la location.



## TCS Camping

### TCS Training & Loisirs SA Camping

TCS Camping  
Ch. de Blandonnet 4  
Case postale 820  
1214 Vernier GE  
www.tcs-camping.ch

TCS Camping la Tène  
Chemin de la Tène 106  
2074 Marin-Epagnier  
Tél +41 32 753 73 40

<sup>2</sup> La réservation est valablement enregistrée dès la remise à TCS Training et Loisirs SA du contrat dûment signé ; elle est effective au moment du paiement du loyer, qui est payable d'avance.

<sup>3</sup> TCS Training et Loisirs SA est seul compétent pour autoriser ou non la location ; un contrat confirme les modalités de location.

## 5 Annulation

<sup>1</sup> En cas d'annulation par le locataire, les frais d'annulation s'élèvent à :

- a) 30% du tarif pour une annulation signifiée entre 1 et 3 mois avant la location
- b) 75% du tarif pour une annulation signifiée durant le mois qui précède la location
- c) une annulation intervenant plus de 3 mois avant la location n'est soumise à aucun frais, hormis un émolument de 30 francs

<sup>2</sup> La gérance du camping est compétente pour statuer sur les cas particuliers.

## 6 Règles d'utilisation

L'utilisation de la salle est soumise aux règles générales suivantes :

- a) la plus grande propreté doit régner dans tous les locaux mis à disposition,
- b) le matériel mis à disposition doit être utilisé conformément à son usage initial,
- c) il n'est pas permis de sortir le matériel (tables, chaises et matériel mobile, y compris la vaisselle) hors de la salle,
- d) aucune installation ou modification ne peut être faite dans la salle sans autorisation préalable,
- e) tout matériel manquant, abîmé ou détruit sera facturé au locataire,
- f) les locaux et le matériel sont rendus en parfait état de propreté et de fonctionnement ; les éventuels dysfonctionnements du matériel doivent être signalés spontanément. TCS Training & Loisirs SA se réserve le droit de facturer les heures de nettoyage en cas de besoin.
- g) une assurance responsabilité civile est demandée au locataire pour chaque location et est jointe au contrat.

## 7 Voisinage

Le locataire est tenu de s'assurer que son occupation ne provoque aucun bruit excessif pour le voisinage dès 22h00 ; s'il y a lieu, il invite ses hôtes à respecter la tranquillité publique et porte la responsabilité de tous abus. La musique ne peut être que diffusée à l'intérieure de la salle avec les portes fermées.

## 8 Parking

Le locataire ne peut obtenir d'arrangement quant à l'utilisation des parkings. Seul le parking public est disponible aux conditions usuelles.



**TCS Camping**

**TCS Training & Loisirs SA**

TCS Camping  
Ch. de Blandonnet 4  
Case postale 820  
1214 Vernier GE  
www.tcs-camping.ch

**Camping**

TCS Camping la Tène  
Chemin de la Tène 106  
2074 Marin-Epagnier  
Tél +41 32 753 73 40

## **9 Conditions particulières de location et d'utilisation, traitement des cas non prévus**

<sup>1</sup> La gérance du camping est apte à traiter les conditions particulières de location et d'occupation par des règlements et des directives spécifiques.

<sup>2</sup> Elle est seul compétente pour statuer sur les cas non prévus. En cas de doutes, la gérance peut se référer à l'avis du supérieur hiérarchique.

## **10 Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur immédiatement.

## **14 Divers**

En cas de litige, le for juridique est Genève.

Vernier, le 1 janvier 2023

**TCS Training & Loisirs SA**